



# Formation Risque amiante - Recyclage - Sous-section 4 - Encadrant de chantier - 7H - 1 jour

## CPF

Eligible CPF

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

## Formacode

22265

## Attestation de compétence délivrée

oui

## Objectifs

- Connaître les risques liés aux opérations pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Être conforme aux obligations réglementaires
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et les modes opératoires à intégrer dans un plan de prévention ou un PPSPS.

## Niveau de prérequis

- Certificat médical d'aptitude au poste de travail
- Avoir suivi et validé la formation préalable prévention amiante SS4 Encadrant de Chantier.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité au moment de la formation de Recyclage
- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser la langue française (lire et écrire) - pour les formations en langue étrangère, nous consulter

## Public concerné

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire d'amiante Sous-section 4.

Nos formations sont ouvertes aux travailleurs en situation de handicap dans le respect de l'arrêté du 23 février 2012. Nous consulter.

## Suivi de l'action de formation

- Évaluation théorique (questionnaire à choix multiples et/ou questionnaire à réponses courtes)
- Évaluation pratique avec analyse d'une situation concrète.

A l'issue de ces contrôles de connaissance et à la présence pendant les 7 heures du stagiaire, une attestation de compétence N°2 valable 3 ans lui sera délivrée, ce qui lui permettra de pouvoir rédiger des modes opératoires, encadrer et/ ou réaliser des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

## Validation

Les modalités de l'évaluation des acquis de la formation préalable du personnel « Encadrant de Chantier » sont formalisées par l'arrêté du 23 février 2012 comme suit :

**Épreuve théorique de 20 mn** élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiples et/ou à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances relatives notamment à :

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante
- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence d'amiante
- Les moyens de protection, les limites d'efficacité des EPI, le choix des méthodes de travail et des équipements de protection des travailleurs en fonction de l'évaluation des risques.
- Les destinataires du mode opératoire

- si note < 10 : échec

- si note ? 12 : rattrapage à l'oral

- si note > 12 : réussite

**Épreuve pratique de 60 minutes** : incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude à :

- Évaluer les risques liés à l'intervention : 4/20
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoires, moyens de protection, décontamination) : 8/20
- Réagir en cas d'incident / d'accident : 3/20
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention et gérer l'élimination des déchets amiantés : 5/20

A l'issue de ces contrôles de connaissance et à la présence pendant les 7 heures du stagiaire, une attestation de compétence N°2 valable 3 ans lui sera délivrée, ce qui lui permettra de pouvoir rédiger des modes opératoires, encadrer et/ ou réaliser des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante

## Programme

Formation Risque amiante - Recyclage - Sous-section 4 - Encadrant de Chantier - 7 heures

- Les exigences réglementaires
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir l'amiante
- La gestion des déchets
- Rédaction des modes opératoires conformément aux dispositions du Code du Travail et procédures à communiquer aux opérateurs
- Les équipements de protection
- Définir et communiquer les situations d'urgence aux opérateurs
- Travaux pratiques sur plateforme pédagogique chantier fictif
- Mise à jour des connaissances sur rédaction des modes opératoires

### **Durée et coût**

Nbre d'heures total : 7h

Coût horaire : 44.29€ HT (53.14€ TTC)

Coût par personne : 310.00€ HT (372.00€ TTC)

### **Sessions programmées**